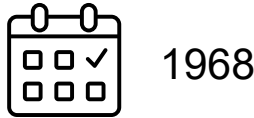


## Article 200 du Code pénal communiste

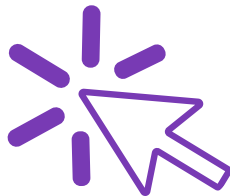


L'article 200 criminalisait les relations homosexuelles et institutionnalisait la surveillance, la peur et la stigmatisation sous le régime communiste.

Sous le régime de Nicolae Ceaușescu, le Code pénal de 1968 a introduit le tristement célèbre article 200. Les relations homosexuelles, même privées et consenties, étaient passibles de cinq ans de prison. Cette loi a légitimé la surveillance et le harcèlement systématiques des personnes LGBTQ par la Securitate et la police, transformant l'intimité elle-même en un crime d'État.

Importance : L'article 200 est devenu l'une des formes les plus intrusives d'ingérence de l'État dans la vie privée en Roumanie communiste. Il a institutionnalisé la peur, le secret et le harcèlement, engendrant des traumatismes durables au sein des communautés LGBTQ et normalisant la surveillance étatique comme outil de contrôle social.

**Pour plus d'informations, cliquez ici !**



Source  
[https://ro.wikipedia.org/wiki/Articolul\\_200](https://ro.wikipedia.org/wiki/Articolul_200)